

Compte-rendu du comité de pilotage pour la réforme des rythmes scolaires
du 24 juin 2015

Présents : cf liste de présente jointe au CR

1) Attribution des parcours éducatifs pour 2015-2016 :

L'affectation des enfants suivant les demandes opérées via le serveur internet vient d'être réalisée. Nicolas Thiel, informaticien de la commune, précise la demande faite par M. Trommsdorf au nom des parents d'élèves (= algorithme présenté dans le document ci-joint). Cécile Conry annonce les résultats par bouquet après avoir indiqué que la commune a codé l'algorithme et a mis en place la possibilité d'inscrire les enfants via le serveur. Elle précise que l'on constate ce jour 20% d'inscrits en moins par rapport à l'année qui vient de s'écouler. Elle indique qu'un retraitement manuel a été fait lorsque les parents ont eu une difficulté sur informatique ou dans les cas de garde alternée où les 2 parents ont été contactés en cas de divergence ou risque de divergence.

Elle indique qu'à l'élémentaire des Petites Maisons, en cycle 2 il y a eu 123 enfants inscrits, un bouquet a été supprimé et 6 enfants ont eu un choix aléatoire. En cycle 3 il y a 118 enfants inscrits, les 9 bouquets ont été conservés et 4 enfants ont eu un choix aléatoire (en raison notamment de très fortes demandes sur les mêmes bouquets).

A Pinet, en cycle 2 29 enfants sont inscrits et une redistribution aléatoire de 4 enfants a été effectuée pour permettre une bonne pratique des activités du bouquet 2 avec 6 enfants. En cycle 3 34 sont inscrits, un bouquet a donc été supprimé.

Ainsi pour les familles qui auraient oublié d'inscrire leur enfant ou pour les familles arrivant en cours d'été il reste des places à pourvoir sur certains bouquets. Il est précisé par ailleurs que la baisse des inscrits est sans doute due également à l'organisation par l'école de musique d'activités le jeudi après-midi à compter de la rentrée. L'école de musique a prévu la garde des enfants jusqu'à 18h.

M. le Maire indique que certaines familles ont sans doute pu mieux s'organiser cette année et donc prévoir de récupérer les enfants le jeudi après-midi.

Mme Debaud indique qu'il est nécessaire d'avoir au moins un bouquet sur l'école de Pinet par période, car lors de la période 5 cette année, l'absence d'activité sur l'école a posé des problèmes pour les enfants qui étaient en APC.

Mme Conry précise en outre que l'activité musique est organisée par l'école de musique elle-même et que les enfants de Pinet rejoindront l'EMIU via un bus de ligne régulière a priori.

2) Proposition des représentants des parents d'élèves d'un sondage à destination des familles :

Mme Conry explique qu'un questionnaire agenda de vie a été distribué aux élèves des écoles publiques de la commune.

Les parents d'élèves proposent de lancer avant la fin de l'année un sondage portant sur la question de la répartition des temps dans la semaine, l'organisation des parcours éducatifs, les tarifs, les effets sur les enfants du changement de rythme scolaire.

Ce sondage sera administré en ligne par les parents d'élèves.

M. le Maire interroge M. l'Inspecteur s'il y a des effets constatés de la réforme.

M. Ducousset indique que cette année il y a eu changement de programme et changement d'outils ce qui rend difficile toute évaluation. De plus, il indique que souvent les retours sur la réforme sont assujettis à la position des parents. Le seul constat partagé des équipes enseignantes est le fait que 5 matinées de classes sont positives pour les apprentissages.

Mme Debaud souligne qu'une évaluation objective est difficile car on touche des enfants entre 3 et 11 ans, qui ont du mal à évaluer leur état de fatigue.

M. le Maire indique que certaines familles font remonter la difficulté pour les enfants de se lever 5 matins de suite.

M. Ducousset ajoute que c'est pourtant plus favorable pour les apprentissages pour les élémentaires. Le bilan pour les maternelles est plus mitigé.

Mme Debaud explique que cela dépend également des effectifs de la classe.

M. Ducousset précise qu'il faudra du temps pour avoir une réelle évaluation de ce nouveau dispositif. De plus, cette évaluation ne concerne que les organisations « classiques » et non les expérimentations.

Mme Debaud indique que ses collègues ont trouvé que les performances en sport sont meilleures le matin.

M. Ducousset fait part du fait qu'il n'y aura sans doute aucune possibilité de repasser du mercredi au samedi matin.

Il est indiqué par ailleurs que le questionnaire des parents d'élèves sera mis en ligne au plus tard ce 25 juin pendant une durée de 10 jours.

Les représentants de parents d'élèves font remonter une remarque des parents de Pinet à savoir que l'horaire du transport du matin est très matinal.

M. le Maire explique qu'il n'y a pas beaucoup de solutions et que celles-ci ont été finement étudiées mais la topographie et l'étendue de la commune concourent à de longs trajets pour les enfants.

3) Point sur le Projet Educatif de Territoire :

Mme Conry présente de nouveau les objectifs inscrits dans le PEDT. Elle interroge les membres du comité de pilotage sur leur ressenti par rapport à ces objectifs ; s'ils sont pour eux en adéquation avec les valeurs portées à l'école et par les associations intervenants dans les parcours éducatifs.

Mme Conry souligne des retours d'enfants et d'associations qui ont eu des difficultés sur certains groupes notamment en cas de faible mixité. Le travail sur la mixité et donc le « vivre ensemble » est donc crucial à conserver.

Mme Iceta intervient pour indiquer que les élèves de maternelle Grand section sont très contents d'être avec des CP et CE1 car cela favorise leur prise d'autonomie et leur entrée en élémentaire.

Pour Mme Debaud cela ne se ressent pas trop à Pinet car les enfants ont l'habitude d'être en classe à plusieurs niveaux.

Les enseignants souhaitent qu'un cadre soit donné de manière coordonné avec l'école sur les temps de parcours éducatifs. Il est donc proposé d'envoyer avant la prochaine réunion un document commun reprenant les règles de vie de l'école qui soit adapté aux parcours éducatifs : ce sera le règlement de vie de l'école, qui reprendra les règles de civilité.

Mme Conry souligne que pour l'an prochain il y a aura moins d'activités de pleine nature car les associations étaient trop chères et n'ont pas accepté d'aligner leur tarifs comme les autres. La sensibilisation des enfants au développement durable sera donc un sujet à retravailler pour l'année suivante.

Mme Bourquard souligne que dans le cadre de parcours organisés par le service jeunesse, des actions liées au développement durable (tri des déchets par exemple) sont mises en œuvre. De plus, les agents vont se voir dispenser une formation sur le travail d'animation via des matériaux de récupération qui permettra aussi d'offrir de nouvelles activités sur 2016-2017. Cela permettra également de trouver des agents intéressés par cette thématique.

M. le Maire demande si le projet d'école et le pedt peuvent être mis en concordance.

M. Ducousset répond négativement car il indique que le projet d'école n'a pas vocation à être lié au projet éducatif de territoire. Cependant des actions conjointes peuvent être organisées sur la citoyenneté par exemple.

Il insiste par ailleurs sur le fait que l'utilisation commune des locaux pose beaucoup de problèmes notamment d'incivilités et de respect des locaux et que ce point doit être travaillé.

Mme Bourquard propose de valider lors du prochain comité de pilotage le règlement de vie proposé ci-dessus.

Les membres du comité de pilotage valident cette proposition.

M. Ducousset rajoute qu'il y a parfois aussi des problèmes de positionnement au niveau des intervenants (tenue, ton employé...).

Mme De Klerk indique qu'il y a aussi une confusion des parents sur ce que sont les parcours éducatifs, qui sont différents du temps scolaire.

Enfin Mme Conry pose la question de savoir pourquoi les enfants de l'élémentaire à St Martin d'Uriage (sauf les CP) sont tous dirigés en étude surveillée et si une modification de ce principe pose problème aux parents.

M. le Maire explique que cela fait des dizaines d'années que la 1ère heure de garderie du soir est du temps d'étude surveillée pour les élèves à partir du CE1. Il indique que c'était en accord avec les parents d'élèves pour que les enfants aient un temps pour faire leurs devoirs.

Mme De Klerk indique que c'est plus une position politique.

Mme Conry clôt la séance en indiquant que les points qui seront abordés lors du prochain comité de pilotage fin septembre (date à définir) seront les suivants :

- Analyse des agendas de vie remplis par les enfants début juillet,
- Analyse du sondage complété par les parents début juillet,
- Etude du règlement de vie.



FICHE DE PRESENCE COPIL PEDT 24/6/2015

Nom, Prénom	Qualité	Signature
DE KLERK Nichèle	Directrice Élémentaire Les Petites Naves	
DEBAUD Anne-Joëlle	Directrice primaire PINET	
ICETA Denise	Directrice École maternelle	
MAZET Julie	Directrice école maternelle pour l'an prochain	
DUCOUSSET Rudy	LEN 5TH	
Cleisnoux Estelle	Déléguée parent PINET	
GOURGAND Sophie	conseillère municipale	
ROSET Laura	APE petites Naves	
GIRAUD Gerald	Maire	
Bounguard Céline	DSS	
COMRY Cécile	adjointe éducation	

Pièce jointe n.2 -- Explication de l'algorithme

1 - Je récupère la liste de choix depuis le portail famille, Anne Marie y intègre les corrections ou ajouts nécessaires

Clément	4	10	9
Matthieu	3	4	8
Nino	9	4	3
Lucie	1	4	5
Achille	9	6	3
Achille	9	6	3
Juliette	5	3	7
Sacha	6	9	8
Paul	10	3	9
Noémie	5	4	1
...

2 - En cas d'absence d'un choix

Je génère une valeur de manière aléatoire, parmi la liste des bouquets dispo (peu importe le nombre de places à ce stade)

Nino	9	4	3	-->	Nino	9	4	3
Lucie	1	4			Lucie	1	4	2
Achille	9	6	3		Achille	9	6	3
Achille	9	6	3		Achille	9	6	3

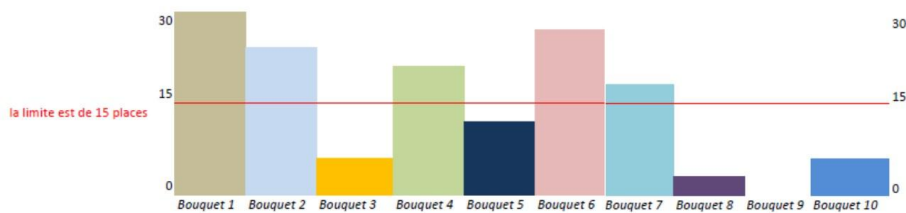
3 - Si nous avons décidé de supprimer un bouquet, les choix se reportent

Je décale le choix 2 en 1 puis le 3 en 2 et j'attribue aléatoirement un nouveau choix 3

Clément	4	10	9	-->	Clément	4	10	9
Matthieu	3	4	8		Matthieu	3	4	8
Nino	9	4	3		Nino	9	4	3
Lucie	1	4	5		Lucie	4	5	7
Achille	9	6	3		Achille	9	6	3

4 - Je contente tous les choix 1

Attributions des choix 1



5 - Je détecte les bouquets les plus chargés ainsi que les moins chargés, je les classe

Suchargés		Moins chargés	
Bouquet 1	--->	Bouquet 9	
Bouquet 6		Bouquet 8	
Bouquet 2		Bouquet 3	
Bouquet 4		Bouquet 10	
Bouquet 7		Bouquet 5	V

6 - Je commence un premier délestage en respectant les choix 2

- J'isole dans le bouquet le plus chargé (bouquet 1) les élèves ayant un choix 2 correspondant au bouquet le moins chargé (bouquet 9)
- Tant que cette liste d'élève n'est pas vide ou que je n'ai pas réduit le bouquet 1 à 15 places, je choisis aléatoirement des élèves et je les déplace.
- S'il n'y a plus de place dans le premier bouquet le moins chargé (bouquet 9), je continue sur le moins chargé suivant (bouquet 3) et ainsi de suite.
- Je ne m'arrête que si j'ai ajusté le bouquet surchargé aux 15 places limites ou si j'ai fait le tour complet des moins chargés.
- Je réalise ce traitement sur tous les bouquets surchargés.

Je peux ne pas avoir pu réduire suffisamment mes bouquets. Je recalcule mes quotas.

Suchargés		Moins chargés	
Bouquet 1	--->	Bouquet 3	
Bouquet 4		Bouquet 10	V
Bouquet 7			

7 - Je réalise un second délestage en respectant cette fois-ci les choix 3

- J'isole dans le bouquet le plus chargé (bouquet 1) les élèves ayant un choix 3 correspondant au bouquet le moins chargé (bouquet 3)
- Tant que cette liste d'élève n'est pas vide ou que je n'ai pas réduit le bouquet 1 à 15 places, je choisis aléatoirement des élèves et je les déplace.
- S'il n'y a plus de place dans le premier bouquet le moins chargé (bouquet 3), je continue sur le moins chargé suivant (bouquet 10) et ainsi de suite.
- Je ne m'arrête que si j'ai ajusté le bouquet surchargé aux 15 places limites ou si j'ai fait le tour complet des moins chargés.
- Je réalise ce traitement sur tous les bouquets surchargés.

Je peux ne pas avoir pu réduire suffisamment mes bouquets. Je recalcule mes quotas.

Suchargés		Moins chargés	
Bouquet 1	--->	Bouquet 3	

8 - Je réalise un troisième et dernier délestage, les choix 2 et 3 ne m'aident plus, je déleste les plus chargés vers les moins chargés de manière aléatoire

- Je déplace aléatoirement les élèves du bouquet le plus chargé vers le bouquet le moins chargé
- S'il n'y a plus de place dans le premier bouquet le moins chargé, je continue sur le moins chargé suivant et ainsi de suite.
- Je ne m'arrête que si j'ai ajusté le bouquet surchargé aux 15 places limites ou si j'ai fait le tour complet des moins chargés.
- Je réalise ce traitement sur tous les bouquets surchargés.

9 - Je retranscris les attributions dans mon tableau Excel